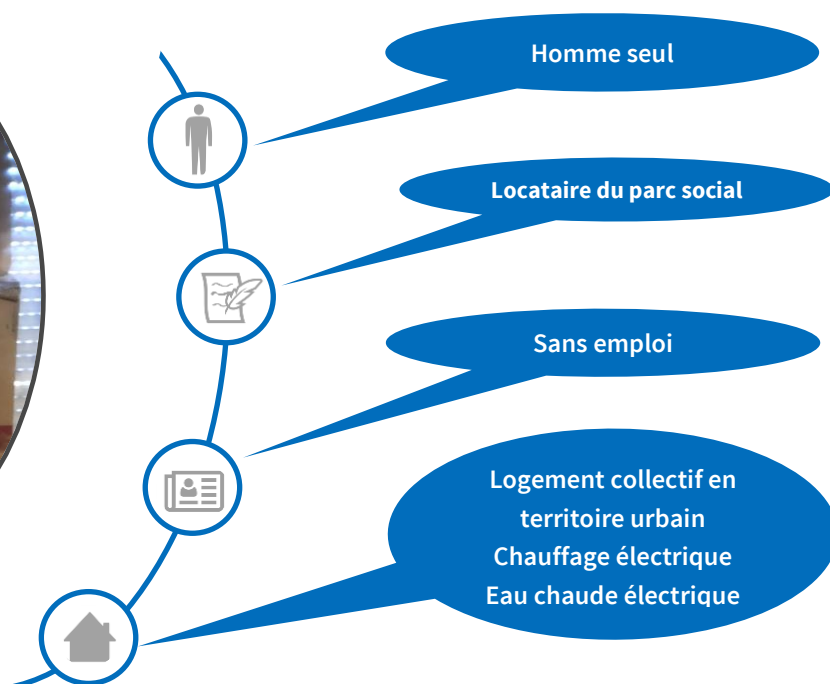


SYNTHÈSE D'ENTRETIEN – MONSIEUR MOUTARDE



? Types de problèmes rencontrés

| | |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Problèmes de bâti, confort | Logement sans fenêtres depuis un an suite à un incendie dans l'immeuble |
| <input checked="" type="checkbox"/> Problèmes de santé / handicap | Problème à la jambe suite à une agression |
| <input checked="" type="checkbox"/> Problèmes d'impayés de factures d'énergie | Consommations importantes, dettes d'énergie, dossier de surendettement en cours |

Report aux dispositifs d'aide : ménage aidé

| | |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Aide financière | Secours catholique, ville, FSL, Conseil Départemental |
| <input type="checkbox"/> Accompagnement socio-technique | |
| <input checked="" type="checkbox"/> Médiation bailleur | |
| <input type="checkbox"/> Aide aux travaux | |

Prise de contact
Association caritative
Février 2018

? Un glossaire des acronymes employés dans l'entretien est disponible sur le [site de l'ONPE](#).

Budget mensuel

| Ressources | |
|--------------|--------------|
| RSA | 480 € |
| Autres (APL) | 272 € |
| - | - |
| TOTAL | 752 € |

| Charges liées au logement | |
|----------------------------------|-------------------|
| Loyer | 412 € |
| Electricité | 125 € |
| Eau | 13 € |
| Remb. Dettes (loyer/énergie/eau) | > 130 € |
| TOTAL | > 680 € |

Le « logement de la survie » au sein d'un parcours accidenté

« *Cet appartement, c'est ma survie.* »

J'ai 60 ans. Je vis seul ici depuis mon divorce. Mes gosses viennent me voir. Tout se passe bien avec eux. Maintenant ils sont grands, ma fille a 19 ans et mon fils 23. Elle, elle fait encore ses études et lui il est ingénieur. Je les ai vus ce week-end encore.

La vie dans la rue à la suite d'un divorce

J'ai eu une grosse situation vous savez. J'étais propriétaire, j'avais une affaire. J'ai eu deux restaurants. Après les décès dans ma famille, les dettes que j'avais parce qu'on s'endette toujours dans ce genre d'affaires, j'avais le moral au plus bas, ça a commencé à moins marcher. Puis après il y a eu mon divorce. Une séparation après 14 ans de vie commune, ce n'est pas facile à gérer, surtout quand il y a deux enfants. Du jour au lendemain, j'ai été obligé de partir de chez moi. C'est elle qui a tout gardé et moi je n'avais plus rien. Mon frère m'a logé pendant deux mois. J'ai commencé à partir vraiment en bas. J'ai préféré partir de chez lui pour le laisser à sa vie et je me suis retrouvé à la rue.

Je dormais à la gare, je dormais dans les trucs d'accueil. Ça a duré deux mois. Je n'en pouvais plus. Et en plus je travaillais, en tant qu'employé. J'ai fait toutes les démarches pour trouver un appartement comme j'avais un salaire. J'ai envoyé des lettres partout... à la mairie et tout. J'en ai envoyé au moins vingt ! Et j'ai eu une réponse d'un bailleur social. Je suis resté juste deux mois dans la rue. C'était en plein été donc c'était plus facile. Je dormais chez un copain, à droite à gauche quand je pouvais.

Une nouvelle série d'épreuves

Cela fait quatorze ans que je vis ici. Ça s'est bien passé pendant sept ans. C'est pendant les sept dernières années que j'ai commencé à partir en ville. Quand je suis arrivé ici, je venais de divorcer. J'avais eu pas mal de problèmes mais je m'étais refait. Physiquement, le divorce, ça m'a foutu en l'air. Ensuite j'ai perdu mon frère (d'un cancer), puis mon père. Après ma mère, je ne m'y attendais pas, elle s'est laissée mourir suite à tout ça, à 72 ans la pauvre. Tout ça en 4 ans Je suis tombé en dépression et puis tac, tac, tac, tac... bon j'ai essayé de me remonter... après je suis tombé un peu... enfin j'avais tendance à picoler un peu quoi.

Un accès au travail limité suite à une agression

Je suis cuisinier de métier. Je suis né dans le métier, de génération en génération ! Mes parents étaient commerçants, je n'ai fait que ça.

Mais j'ai eu un problème à la jambe... Je ne peux plus travailler normalement, je ne peux plus rester 10 heures debout en cuisine. C'est lié à une agression. Je travaillais à la gare dans un restaurant. En sortant du boulot, je me suis fait agresser pour une clope ! Ils étaient trois, ils m'ont mis un coup, je suis tombé et ils m'ont massacré par terre. J'ai fini à l'hôpital avec une double fracture du péroné.

Il m'a fallu un an pour récupérer. Quand je suis sorti de l'opération, je ne pouvais pas marcher, ma jambe était naze ! Je n'ai plus pu bosser. Et comme j'étais en CDD, je n'avais plus rien derrière. Ça s'est joué à peu. À quelques jours, j'allais signer un CDI et j'étais un peu plus tranquille. Mais là, je n'avais plus rien. Du jour au lendemain, je repartais de zéro, encore une fois. Et avec ma jambe, c'était plus compliqué pour trouver du boulot. Donc pour trouver un truc quand même, j'ai fait un peu d'intérim.

Des revenus réduits au RSA depuis un an

En gros ça allait jusqu'en 2016. Je travaillais un peu en intérim pour compléter le RSA. J'arrivais à payer à peu près. Ça ne fait qu'un an que je ne travaille vraiment plus. J'ai arrêté par souci de santé mais aussi pour tout le reste... la tête complètement prise par les problèmes. Quand vous ne dormez presque plus, pour aller chercher du boulot ça n'est pas évident. Et quand on n'a pas une thune, c'est plus compliqué, on est mal sapé, les cernes et tout... Maintenant, je ne touche que le RSA. J'ai droit à 480 euros.

Un appartement « refuge »

Ici il y a 44m². C'est un T2. À la base, je voulais qu'il y ait au moins deux pièces pour pouvoir loger mes enfants, car ils étaient petits. Quand ils viennent, ils peuvent dormir dans le salon. Je m'entends très, très bien avec eux.

Dans l'ensemble, l'appartement je le trouve vraiment bien. Je m'y plais. C'est bien placé, j'ai les commerçants à côté, une clinique, les transports en commun, je suis à 5 minutes du centre-ville. Je n'ai pas envie de partir d'ici. Et puis vu ma situation de toute façon, je ne retrouverai pas d'appartement. Cet appartement, c'est ma survie.

Un logement dégradé depuis un incendie dans l'immeuble

« C'est presque comme si je dormais dehors. Donc le chauffage, c'est normal qu'il ait augmenté. »

Un immeuble HLM progressivement mis en vente

Le seul défaut de cet appartement finalement, c'est le bailleur. Ici c'est un HLM. Enfin pas tous.

Dans l'immeuble il n'y a que 5 appartements qui sont classés HLM. C'est pour la loi je crois. Avant c'était géré directement par le bailleur social. Puis ça a changé de société. Si j'ai bien compris, c'est une autre société qui gère le patrimoine du bailleur maintenant. Ils gèrent peut-être mieux mais ils prennent plus de pognon. Enfin, ils gèrent mieux pour eux-mêmes. Depuis que ça s'est fait, petit à petit, ils essayent de jeter les locataires des HLM j'ai l'impression. À mon avis ils veulent mettre en vente et ça les gonfle un peu que ça soit en HLM. J'ai un voisin qui a acheté à côté. Il est sympa, c'est un jeune. Il m'a dit que ça n'était pas cher. Sauf que tout augmente, tout le monde se plaint dans l'immeuble. Avant pour le nettoyage, on payait 80 euros par an, maintenant, c'est 245 euros et ils ne viennent que deux fois dans l'année.

Une fenêtre cassée et non remplacée depuis un an

Il y a eu le feu dans l'immeuble il y a un an. L'incendie s'est déclaré au garage, au sous-sol. C'est une voiture qui a pris feu. C'est remonté par tous les conduits. C'est arrivé à trois heures du matin, on commençait à s'asphyxier. Les pompiers sont arrivés et ils ont pété les volets pour vérifier s'il n'y avait pas des gens qui dormaient. Ils m'ont pété le volet et aussi un carreau (seule fenêtre du salon). Il est cassé depuis un an et ils ne l'ont toujours pas changé. Du coup, je mets des cartons pour combler un peu. Je suis resté en plein hiver comme ça.

C'est presque comme si je dormais dehors. Donc le chauffage, c'est normal qu'il ait augmenté. Ici, tout est électrique. J'ai des petits radiateurs électriques radiants. Il y en a dans chaque pièce.

En plus j'ai des moisissures partout maintenant. Je pense que c'est à cause de l'incendie, ils ont dû condamner toutes les évacuations d'air car avant je n'avais jamais eu de moisissures. J'en ai dans la

cuisine, aux toilettes et un peu dans la chambre. J'ai signalé mais ils n'ont rien dit.



La spirale des impayés

« Une facture comme ça, quand vous êtes au RSA... vous ne pouvez pas la payer. »

Une dette de loyer préalable à l'arrêt de travail

Quand j'ai arrêté de travailler j'ai tout de suite eu trop de dettes. À ce moment-là, j'avais déjà une dette de loyer mais ce n'était pas beaucoup. Trois mois de retard, il me semble. « Rien d'insurmontable » je me disais. Mon loyer est de quatre cent et quelques euros. J'ai droit aux APL mais c'est versé directement au bailleur, ça fait un loyer à 140 euros. Mais avec les loyers en retard, je leur devais 1 900 euros. Je suis passé au tribunal pour ça. Maintenant, je leur donne 140 euros de loyer plus 80 euros par mois pour régler ma dette. C'est la décision du tribunal.

Une dette d'eau suivie d'une coupure provisoire

Pour l'eau, je paye 80 euros tous les 6 mois. C'est en dehors des charges. J'ai eu aussi un impayé d'eau. Ils m'ont coupé l'eau d'ailleurs, il y a 15 jours, pendant trois jours. Et puis j'ai donné 50 euros donc ils me l'ont remise et on a fait un échancier. L'eau je crois que je leur dois 400 euros. Ça faisait longtemps que je n'avais pas payé.

Le basculement suite à une facture de régularisation d'électricité

Après, j'ai 125 euros d'électricité par mois. Mais eux aussi j'ai une dette. J'ai reçu une lettre l'année dernière comme quoi mon électricité avait augmenté ... Je leur devais 840 euros. Apparemment j'avais eu une consommation supérieure à l'estimation. C'est en 2017 que la consommation a été la plus importante. Ça correspondrait à la fenêtre cassée... Ça fait 14 ans que j'habite là et je n'ai jamais payé autant d'électricité.

Une facture comme ça, quand vous êtes au RSA... vous ne pouvez pas la payer. Depuis je cours après ça ! Depuis l'incendie, l'électricité est passée de 85 euros par mois à 125 euros. Alors que je vis tout seul, je ne chauffe presque pas...

Je savais que je n'y arriverais pas donc je suis allé chercher une assistante sociale. Avec mon assistante sociale, on les a appelés plusieurs fois et on a décidé de leur donner 50 euros par mois en plus de la facture pour éponger ma dette, et depuis ce moment ça n'en finit plus. Ça va faire un an. 1 900 euros de dette de loyer... plus le retard de l'EDF, plus l'eau, les autres charges et tout ce qui est venu s'ajouter... Si on fait le calcul, avec mon petit RSA, il ne me reste plus rien.

Des stratégies d'économie d'énergie mises à mal par la fenêtre cassée

« Je ne bouge pas, je n'ai pas les sous ! ... enfin je deviens fou quoi. »

La vie chez soi dans le noir

J'ai passé l'hiver comme ça avec les stores baissés et les cartons, dans le noir ! Même quand il fait bon, je ne peux pas laisser le store ouvert parce que je me suis déjà fait cambrioler deux fois. Et comme je vis dans le noir, je suis obligé d'allumer la lumière toute la journée... c'est vrai que ça consomme aussi ça. Mais qu'est-ce que vous voulez que je fasse ? Que je reste ici dans le noir ? Donc je regarde la télé, il n'y a rien d'autre à faire ! Je ne bouge pas, je n'ai pas les sous ! ... enfin je deviens fou quoi.

Des consommations de chauffage conditionnées par l'absence de vitre à la fenêtre

Suite à mon agression, j'ai une broche à la jambe. Donc, quand il fait vraiment trop froid dehors, je suis obligé de chauffer un peu, sinon je souffre, surtout avec mon carreau cassé.... Mais bon, je chauffe peu. Les radiateurs, je ne les allume pas trop parce qu'ils sont pourris. En hiver, j'allume celui du salon, plus celui du couloir quand il fait trop froid. Et j'allume aussi un peu dans la salle de bain pour enlever l'humidité. Parce que sinon, ça pourrait complètement, je n'ai pas le choix.

Cette année, les radiateurs du salon et du couloir ont tourné tout l'hiver... Avec ce carreau, je n'avais pas trop le choix. Celui du salon, je l'avais réglé à 6 sur 9, parce qu'on m'a dit que ce n'était pas bon de mettre au maximum. Celui du couloir il est à

moins. Je ne sais pas du tout combien ça consomme ces trucs-là. Ils ont plus de 20 ans, sauf celui du salon qu'ils m'ont changé car il ne fonctionnait plus.



Je fais encore plus attention depuis que j'ai eu cette facture parce que je ne trouve pas normal de payer aussi cher alors que j'ai toujours fait assez attention. Mais même avant, je n'allumais jamais tous les radiateurs en même temps parce que c'était bien isolé donc il ne faisait pas froid. Les fenêtres c'est du double vitrage partout. C'est en alu. Quand elles ne sont pas cassées, elles gardent bien la chaleur !

Je ne sais pas la température qu'il fait dans l'appartement. Je n'ai pas de thermomètre. Mais même en hiver, j'arrive à maintenir un niveau de confort raisonnable. Et puis s'il fait un peu froid, je me couvre et puis voilà. Il y a des gens qui dorment dehors donc je ne vais pas me plaindre, je suis à l'abri. Et franchement, je ne peux pas faire plus attention que ce que je fais déjà en termes de consommation.

Des compétences de cuisinier utiles à la gestion économe de l'énergie

Sinon, j'ai un frigo, une machine à laver et la plaque de cuisson. J'ai un ordinateur mais il ne fonctionne pas en ce moment. Et puis j'ai la télé et c'est tout. La plupart des trucs que j'ai, on me les a donnés. La télé était à mon frère, elle est assez récente. La cuisinière, j'ai aidé une dame qui partait en maison de retraite. C'est une super cuisinière, elle était toute neuve. Le frigo, c'est un voisin d'en haut qui me l'a donné parce qu'il déménageait. Il était tout neuf. La machine à laver par contre elle est vieille. Peut-être qu'elle consomme un peu. Mais je n'ai pas vraiment le choix avec mes revenus, je ne peux pas me permettre de racheter tout ce qui est un peu vieux.

Pour mettre la machine à laver, je connais les horaires. J'ai le système d'heures creuses donc je fais attention. Les lumières je fais attention aussi. J'ai mis des basses tensions presque partout. Quand je me fais une cafetière de café, je ne me fais pas un tout petit café. Je fais une grande cafetière pour deux ou trois jours. Comme ça, ça consomme moins. Pour la cuisine c'est pareil, vu que c'est mon métier, je sais faire la cuisine, je gère très bien le problème, je fais attention à ne pas trop consommer. Je me fais des grandes potées et puis je mets au congélateur. Comme ça je n'ai plus qu'à faire réchauffer, ça m'évite d'avoir à rallumer la cuisinière à chaque repas.

Des dépenses réduites au minimum

Pour Internet, je suis connecté chez le voisin, il me donne sa connexion. Je paye juste mon abonnement mobile. C'est un petit abonnement de 10 euros par mois, je ne peux pas appeler beaucoup. Cela me permet d'être joignable. Pour le travail et tout, c'est important.

Avec mes revenus, au quotidien, je ne bouge pas. Donc je ne dépense rien. Je regarde la télé ou bien

je bouquine. Quand j'ai internet, j'y vais un peu. Je vis enfermé. Le tabac à rouler, je l'achète comme tout le monde, au black ! Dans le quartier c'est facile. Pour la nourriture, je vais dans les associations. Quand j'avais un peu plus de sous, je faisais des courses. Je sais gérer comme c'est mon métier donc je sais faire pour que ça me fasse jusqu'à la fin du mois quoi. En ce moment je vais à la Croix-Rouge. C'est comme une épicerie, on peut choisir. On paye un euro, deux euros, trois euros et on repart avec un panier complet. Dans un supermarché, on en aurait pour 80 euros. Là-bas, je vais payer 10 euros maxi (pour des légumes et de la viande). Ça me permet de cuisiner un peu quand même.

Un accompagnement social primordial

« Quand on doit de l'argent, on se sent coupable. On ne fait pas les démarches comme il faut ! »

La mobilisation d'une assistante sociale

C'est au moment où j'ai eu la régularisation pour l'électricité que je suis allé voir l'assistante sociale, de ma propre initiative. Je me suis dit qu'il me fallait de l'aide, je voyais bien que je ne pourrais pas m'en tirer tout seul.

EDF, ils ne font pas de cadeau ! Quand j'ai reçu ma facture, je les ai contactés tout de suite pour ne pas qu'ils me coupent. Mais quand on les contacte et qu'on est un particulier et qu'on n'a pas de quoi payer, ils s'en foutent. Il faut payer et c'est tout. Par contre, dès qu'il y a une AS ou deux, ils sont déjà plus compréhensifs.

Les aides financières pour le paiement de l'électricité

C'est mon assistante sociale qui a fait les démarches pour demander de l'aide aux différents organismes pour ma facture. Elle a pensé au Secours Catholique, qui m'a donné 50 euros. La ville aussi, m'a donné. Elle a fait une demande pour le FSL, ça a été accordé pour 80 euros. Et 160 euros du Conseil Général, c'est eux qui ont payé le plus. Après c'était des petites enveloppes de différents organismes. Je ne sais pas exactement tous les participants. Globalement, il me semble que j'ai reçu à peu près 400 euros des différents organismes qu'avait sollicités l'AS. On a envoyé ça pour ne pas qu'ils me coupent et maintenant, ça fait un an qu'on est en discussion. Je ne me suis jamais retrouvé dans une position aussi merdique donc je ne connaissais pas trop tout ça.

De la négociation d'échéanciers au dossier de surendettement

C'est l'assistante sociale qui a négocié avec EDF que je rajoute 50 euros pour rembourser ma dette... Comme j'ai aussi donné des sous au bailleur, elle a envoyé le dossier à la CAF pour dire que j'ai déjà payé une partie. Mais la dernière fois, quand l'assistante sociale a vu les sommes que je devais, elle a dit « bon, on arrête tout et on va faire un dossier d'endettement ». Je vais me mettre en faillite à la Banque de France pour être plus tranquille. L'idée, c'est que je puisse payer des petites sommes, sur 4 ans, et qu'il me reste de quoi vivre.

De nouvelles perspectives

Avec mon assistante sociale, on est en train de faire un dossier pour avoir le statut d'handicapé. Pour que je puisse travailler quand même et que je puisse avoir des avantages. J'ai 60 ans, il suffit que je trouve un petit boulot pendant 2 ans. Si l'AAH est acceptée, j'ai le droit à la retraite à 62 ans et là, je

peux m'en sortir car j'aurai droit à 1.100 euros de retraite. J'aurai de quoi tout payer et il me restera 400 ou 500 euros pour vivre.

Un accompagnement social qui permet de remonter la pente

Heureusement qu'elles sont là les assistantes sociales. Ce sont elles qui connaissent les choses. J'avoue que je laisse un peu faire parce que je n'y comprends pas grand-chose. Tous ces dispositifs d'aide qui existent, c'est vraiment bien quand même. On ne va pas se plaindre, c'est magnifique. Elles m'ont envoyé dans des associations pour aller chercher à bouffer. En France, il y a toujours un truc pour t'aider quand tu es dans la merde. Les assistantes sociales connaissent les adresses. Pour la Croix-Rouge, ce sont elles qui font les démarches, parce que tout le monde ne peut pas y aller.

J'ai été très bien accompagné. Il n'y a rien à dire. Tout ce qui m'a été proposé par les assistantes sociales, je trouve ça franchement bien dans ma situation. Elles aident vraiment parce que tout seul, ça n'était pas la même histoire. Cet accompagnement, il est primordial ! C'est difficile de parler de tout ça à ses proches. Moi je n'ai même pas parlé de ma situation à mes enfants. Je suis fier et j'ai eu honte de me retrouver dans une situation comme ça ! C'est vraiment un truc dont je ne parle pas. Mon dernier frère ne sait pas que je dois de l'argent !

Si je devais critiquer un truc dans tout ça, c'est que c'est long, trop long ! Par exemple, le papier dont j'ai besoin aux impôts, il me le faudrait vite et je ne sais pas trop quand je vais l'avoir. Et puis il faut sortir des papiers, des justificatifs... c'est compliqué. Surtout quand on n'a pas la tête à ça.

La médiation auprès du bailleur social

Avec le bailleur c'est chaud. Je suis allé au tribunal donc normalement c'est bon. Je peux rester là tant que je respecte mon échancier. Le bail est toujours à moi.

Ça s'est bien passé pendant 11 ou 12 ans, je payais et je n'étais pas emmerdé. Mais là, avec le feu, ça a été le pompon. Ils ne répondent pas ! Je m'entends bien avec tous les voisins donc je discute et mes voisins se plaignent aussi, alors qu'ils payent et qu'ils ont un travail : ils envoient des lettres mais n'ont jamais de réponse. Si vous regardez les autres appartements, il y a un carreau qui est pété en haut, l'appartement à côté du mien aussi. Derrière c'est pareil. Le garage en bas, on ne peut plus y aller, il est condamné. Ça fait plus d'un an ! Depuis l'incendie c'est comme ça partout et on n'arrive pas à faire avancer les choses. Le bailleur, il dit juste « c'est les assurances qui gèrent ». Entre locataires, on a discuté plusieurs fois, on a fait des courriers. Il va falloir qu'on finisse par foutre le bordel parce que ça n'est pas correct. Dans un appartement pareil, on ne devrait même pas avoir à payer !

Mon assistante sociale est venue récemment. Elle a vu que la fenêtre n'avait pas encore été changée. Elle était vraiment énervée et elle a dit « ce n'est pas possible qu'ils ne fassent rien ! ». Elle les a appelés pour leur dire « si vous ne faites rien, l'électricité et les loyers, on va déduire ! ». Ben oui, c'est vrai, si vous regardez la différence de factures d'électricité, ça fait pratiquement 50 euros que je paye en plus par mois. Donc sur l'année, ça fait 600 euros. Elle a dit « il faut envoyer quelqu'un maintenant ! ». Ils ont fait venir quelqu'un. Il a pris les mesures et a dit qu'il faisait faire un devis. C'était la première fois qu'ils envoyaient quelqu'un. Mais bon c'était il y a trois mois...

L'assistante a encore appelé en leur disant « bon ça fait quand même trois mois maintenant ! ». Du

coup, la personne qu'elle a eu chez le bailleur lui a dit « mais Monsieur nous doit de l'argent ! ». L'assistante sociale a répondu : « ça on le sait. On est en train de faire quelque chose ! Mais vous, vous louez un appartement insalubre ! Il faut un an pour changer un carreau ?! Ou même trois mois pour faire un devis ?! ». La fille lui a dit « oui mais c'est des trucs sur commande ». Finalement je pense qu'ils ont quand même balisé car ils ont finalisé le truc. Ils viennent le 27 mars. Ils vont me changer les volets, le carreau et tout.

Quand on doit de l'argent, on se sent coupable. On ne fait pas les démarches comme il faut ! Mais dans ma situation, qu'est-ce que vous voulez que je dise... comme je dois des sous et qu'en plus j'avais peur de devoir dégager, je ne vais pas parler de mes histoires de fenêtres. Je leur dois 1.900 euros donc je fais un peu profil bas. Au tribunal, ils ne s'intéressent pas aux carreaux cassés.

Les 30 portraits de ménages en situation de précarité énergétique

Ce portrait numéroté fait partie d'un corpus de 30 portraits. Cet entretien sociologique ainsi que les photos prises ont été réalisés dans le cadre d'une enquête menée en 2018 par Christophe Beslay et Romain Gournet (BESCB) pour le compte de l'ONPE. L'enquête a mis en lumière les situations des ménages, les pratiques concrètes et les stratégies qu'ils développent pour faire face aux difficultés qu'ils rencontrent, ainsi que leur rapport aux dispositifs d'aide et d'accompagnement. Vous pouvez retrouver l'analyse qui en a été tirée dans le [rapport d'enquête](#) et sa [synthèse](#) sur le site de l'ONPE.

Résultant des représentations du ménage, cet entretien ne traduit qu'une partie des réalités : le témoignage des interviewés n'a pas été confronté à la parole des autres parties prenantes pouvant être mises en cause par l'interviewé.

Si un soin a été porté au respect des propos de chacun dans leur version originale, sans reformulation, il n'a pas été conservé de détails ou de précisions qui pouvaient participer à identifier les auteurs, afin de respecter leur anonymat. La plupart des portraits sont rapportés sous forme de témoignage, néanmoins certains d'entre eux ont été retranscrits à la troisième personne du singulier par l'enquêteur.

Les photos ont été prises au domicile du ménage et sont exclusivement réservées à illustrer les témoignages. Toute reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'ONPE est illicite selon le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 122-4) et constitue une contrefaçon réprimée par le Code pénal.

Pour aller plus loin

Retrouvez les références permettant d'éclairer les situations des 30 ménages interviewés :

- ONPE, [Parcours et pratiques des ménages en précarité énergétique : enquête auprès de 30 ménages](#) et sa [synthèse](#), sous la direction de Christophe Beslay et Romain Gournet (BESCB), 2018
- ONPE, [Stratégies de traitement des impayés d'énergie : enquête auprès de 14 ménages](#) et sa [synthèse](#), sous la direction de Christophe Beslay et Romain Gournet (BESCB), 2018

Retrouvez différentes productions de l'ONPE et de ses partenaires, sources utiles pour explorer le phénomène de précarité énergétique :

- ONPE, [Tableau de bord de la précarité énergétique 2018](#)
- Médiateur national de l'énergie, [Synthèse du baromètre 2018](#)
- ONPE, [Synthèse de revue bibliographique – Conséquences, usages et coûts induits de la précarité énergétique](#), 2018
- Fondation Abbé Pierre, [24^{ème} rapport sur l'état du mal logement en France](#), 2019

Remerciements

Nous souhaitons remercier toutes les personnes ayant apporté leur contribution à la réalisation de ces portraits :

- Christophe Beslay et Romain Gournet, sociologues BESC, avec la collaboration de Guillaume De Oliveira et Kévin Caillaud
- Aurélien Breuil, association SOLIBRI
- Sylvaine Le Garrec, sociologue consultante
- L'ensemble des ménages qui ont accepté de témoigner
- Et les acteurs locaux qui ont permis la prise de contact avec les ménages

Ainsi que les membres de l'ONPE :

- Claire Bally, RAPPEL
- François Boulot, Secours Catholique
- Mathilde Clément et Camille Parent, Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire
- Julie Courbin et France Michel, Fondation Abbé Pierre
- Caroline Escoffier et Béatrice Hammer, EDF
- Pierre-Laurent Holleville, Le médiateur national de l'énergie
- Audrey Lassaie, ENEDIS
- Jérôme Vignon et Opale Echegu, Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale

Cette publication a été réalisée sous la direction d'Isolde Devalière, chef de projet Précarité énergétique à l'ADEME et coordinatrice de l'ONPE.

Avec le soutien de



En collaboration avec

